

BULLETIN MUNICIPAL DE VIREY

Janvier 2011

Numéro : 31



Le mot du Maire

En ce début d'année, toute l'équipe du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux.

Je tiens à remercier toutes les associations qui cette année encore ont fait un travail remarquable pour animer notre commune, un merci tout particulier au comité des fêtes et à Loisirs et Détente pour leur participation financière et l'installation des nouvelles illuminations de Noël.

Un petit mot sur les ordures ménagères : Félicitations pour l'effort fait par tous au niveau du tri sélectif qui a permis de réduire le tonnage, nous allons pouvoir revoir à la baisse la taxe des ordures ménagères.

Rappel sur les travaux effectués en 2010 :

- * effacement des réseaux électriques et d'éclairage public
- * achat d'appareil de cuisson pour la cantine scolaire
- * Salle des fêtes : Peintures extérieures et achat de nouvelles tables plus pratiques
- * Installation d'un défibrillateur à la salle des fêtes, plusieurs personnes ont assisté à la réunion d'information pour son fonctionnement.
- * Mairie : Mise en accessibilité de la salle principale, changement des menuiseries extérieures, peinture des locaux.

J'en profite pour remercier tout le personnel communal pour la surcharge de travail pendant tous ces travaux.

Projets 2011 :

- * Extension du réseau assainissement route du clos acéré et de la Bliais, qui va nous permettre le raccordement d'une vingtaine d'habitations.
- * L'aménagement du bourg commencera au cours du 1^{er} semestre.
- * En projet également la réfection de la rue du lavoir, de la route du clos acéré et des Hayes.
- * Lotissement : les travaux commencent en ce début d'année, vous pouvez déjà vous adresser à la mairie pour la réservation des parcelles, le prix de vente est de 18.50€ TTC / M² tout équipé.

Site Internet :

Notre commune est désormais dotée d'un site internet, un grand merci à l'équipe de la commission de communication qui l'a construit, je vous invite à le visiter en tapant (dans la barre d'adresse) : www.mairiedevirey.fr

Je vous réitère tous mes vœux pour l'année 2011.

Daniel PAUTRET

Les brèves

Histoire : Mr Dodeman et Lefèvre les co-auteurs de deux livres sur Saint-Hilaire vont à nouveau mettre leur talent pour écrire un nouveau livre sur l'histoire des communes du canton.

Si vous possédez des photos sur les écoles, les conscrits, les fêtes civiles et religieuses, le sport, les sapeurs pompiers, le club du 3ème âge, le comité des fêtes, la vie agricole etc... Confiez-les à la mairie de Virey qui vous les rendra très rapidement.

Talus de la Gesnonière : Création d'un talus dans un champ situé au dessus de la route de la Gesnonière pour ralentir les eaux pluviales qui détérioraient les bas-côtés de la chaussée. Nous remercions les personnes qui ont pris cette initiative.

Illuminations de Noël : Le conseil municipal remercie le comité des fêtes, Loisirs et détente pour l'achat de nouvelles décorations dans le bourg. Un effort d'investissement était nécessaire car beaucoup d'éléments étaient abimés.

Site internet : Ce site a pour but de présenter la commune, informations pratiques, le conseil municipal, ses entreprises, ses associations etc.....

Vous pouvez le découvrir en tapant (dans la barre d'adresse) : www.mairiedevirey.fr



Décharges sauvages : Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer vos sacs poubelles ou ordures en dehors des endroits prévus à cet effet.

Rénovation, peintures : Vous avez pu remarquer que les portes, fenêtres et toutes les boiseries extérieures de la salle des fêtes ont changé de couleurs.

La mairie avait aussi besoin d'un relookage. Portes d'entrée et fenêtres ont été remplacées. Un accès handicapés est prévu côté gauche de la mairie (côté école). Toutes les peintures intérieures ont été refaites.

Vitraux : Émeline LEBRUN vient d'arriver à Virey (10 route de la Ricolais), elle conçoit et restaure des vitraux, ainsi que des objets de décoration. Tél : 06 09 36 35 94, Web : www.emeline-lebrun.fr
email : vitrauxdeco@emeline-lebrun.fr

A L'ECOLE DE VIREY :

145 élèves sont inscrits pour l'année scolaire 2010-2011. L'équipe enseignante est inchangée. Il y a toujours 6 classes : Mr GOURDEL (24 élèves en CM2), Mr HENRY (24 en CE2-CM1), Mme POIRIER (25 en CE1-CE2), Mme HAU (23 en CP-CE1), Mme COTTIN (25 en MS-GS) et Melle BRIERE (23 en TPS-PS-MS).

Projets pour l'année scolaire 2010-2011 :

Les enseignants élaborent actuellement un nouveau projet d'école pour les années 2011 à 2014. Les axes prioritaires seront la maîtrise de la langue orale et écrite et l'éducation à la citoyenneté. Différents projets sont à l'étude.

Pour cette année scolaire :

-Rencontre « Course longue » pour les CE1-CE2 au stade de Mortain avec d'autres écoles de la Circonscription.

-Intervention de Carine DENOUAL animatrice de l'OCSS en EPS le mardi pour les CE1- CE2 et CE2-CM1 et le jeudi pour les CP et CM2.

-Eveil musical et chorale avec Musique Expérience pour les classes de Melle BRIERE et Mme HAU à partir de Janvier.

-Expression corporelle pour tous les MS et les GS avec Frédérique deux fois par semaine à partir du 6 Janvier.

-Anglais 2 fois par semaine avec les enseignants du CE2 au CM2.

-Participation aux spectacles proposés par la Communauté de communes de St Hilaire ainsi qu'à l'opération « Sécurité Piétons ».

Pendant les vacances scolaires une structure de jeux a été installée dans la cour financée par la municipalité et l'Association « Les Petits Loups » :



Pour prendre contact avec l'équipe enseignante : téléphonez au 02.33.49.46.99.

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Zoë Lemée, 16 rue du Château, le 16 juin 2010
Jean-Baptiste Pasquer, 12 route de la Chicanière, le 15 juillet 2010
Maël Anne, 29 route Nationale, le 26 juillet 2010
Mila Courteille, 15 route de Langevinière, le 14 août 2010
Lilly Chancé, 6 route du Clos Acéré, le 15 août 2010
Nathan Lelandais, 8 route de l'Yvrande, le 20 août 2010
Marie Loisançe, 9 rue de l'Eglise, le 8 septembre 2010
Kezian Boislorete, 11 rue du Malouet, le 9 octobre 2010
Zoé Harasse, 4 route de la Chicanière, le 12 octobre 2010
Clément Desvaux, 1 residence des Mimosas, le 7 décembre

DECES

M. Roger Anfray, 31 route de l'Yvrande, le 30 juin 2010
Mme Jeannine Fouillard veuve Lair, 6 rue des écoles, le 4 août 2010
M. Georges Mazier, 23 route de Langevinière, le 19 août 2010
M. Jean Vian, 4 route du Moulin, le 21 août 2010
M. René Blouin, 26 route de la Croix Plantée, le 10 sept 2010
Mme Marie Mazier, veuve Cahu, 31 route de la Ricolais, le 12 sept 2010



MARIAGES

Virginie Pautret et Vincent Jégo, le 3 juillet 2010

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

Mme Coralie Rolland Tél : 02.33.91.86.49
Mme Marie Thérèse Mandal Tél. : 02.33.49.07.93
Mme Marie France Mazier Tél. : 02.33.49.55.60
Mme Ann Sophie Bazin Tél. : 02.33.49.67.41
Mme Lydie Meignan Tél. : 02.33.61.83.70

Mme Chantal Navet Tél. : 02.33.49.81.76
Mme Guylène Vivier Tél. : 02.33.49.60.34
Mme Bernadette Mary Tél. : 02.33.49.44.04
Mme Fabienne Hervieu Tél. : 02.33.49.55.62
Mme Stéphanie Mahieu Tél. : 02.33.69.47.73

LES NOUVEAUX HABITANTS DE VIREY

Depuis le début de l'année ils habitent près de chez nous, réservons leur un accueil chaleureux.

- * Jean Alain Cahu, 18 Rue du château
- * Linda Labbé et Samuel Préaux, 6 A Route du Clos Acéré
- * Gislaine Mauger, 24 Route de la Ricolais
- * Delphine et Mathieu Roussel, 24 Rue du Château.
- * Sophie Touchais et Pierre Gohin, 12 Rue du Château
- * Stéphanie et Damien Brard, 1 B Route du Moulin
- * Emeline Lebrun et Damien Bihour, 10 Route de la Ricolais
- * Jonathan Galais, Route de la Gesnonnière
- * Maïté Perrouault et Matthieu Gobé, 16 Route de la Bliais
- * Emilie Meyer Huck, 17 Route du Mesnil
- * Eric Poirier, 32 Route du Pont des Biards
- * Aurélia Mazier et Pascal Josseume, 12 Route de l' Angevinière
- * Noelitiana Voahirana Landri et Patrick Bossile, 6 Route du Moulin
- * Aurélie et Thomas Avenel, 8 Route de la Bliais
- * Caroline Gohin et Grégory Montécot, 15 rue des artisans



Vu le nombre important de nouveaux habitants, certains peuvent avoir été oubliés, nous ne les oublierons pas dans le prochain bulletin, merci de votre compréhension. Informations de cette page arrêtées le 01 janvier 2011.

DEFIBRILLATEUR

VOUS AUSSI, SAUVEZ DES VIES !

- En France chaque année 50 000 personnes meurent prématurément d'un arrêt cardiaque.
- Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % des arrêts cardiaques sont fatals.
- 7 fois sur 10, ils surviennent devant témoin, mais moins de 20% de ces témoins font les gestes de premiers secours.
- Or 4 victimes sur 5 qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples pratiqués par le premier témoin.
- Le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 2 à 3 %; **il est 4 à 5 fois plus élevé dans les pays où les lieux publics sont équipés en défibrillateurs automatisés externes** et la population formée aux gestes qui sauvent.

Le délai d'intervention des équipes d'urgence est en moyenne de 7 à 8 minutes, or dans l'idéal la défibrillation devrait être réalisée dans les 5 premières minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

L'arrêt cardiaque. Un arrêt cardiaque est dû à un dysfonctionnement de l'activité électrique du cœur, le plus fréquemment associé à un rythme cardiaque anormal appelé fibrillation ventriculaire. Les impulsions électriques du cœur deviennent subitement chaotiques, les cellules musculaires ne sont plus synchronisées, cela provoque l'arrêt soudain de la fonction de pompe du cœur. La victime s'effondre et perd très rapidement connaissance, la plupart du temps sans alerte préalable.

Le seul traitement est la défibrillation. La défibrillation est un choc électrique pour resynchroniser l'activité électrique du cœur. L'appareil analyse automatiquement le rythme cardiaque de la victime et délivre un choc si nécessaire. Les défibrillateurs automatisés sont aujourd'hui accessibles à tous, car très simple à utiliser, en toute sécurité et en tous lieux : à la maison, dans la rue, les salles des fêtes, supermarchés, piscines, centres sportifs, hôtels etc.. La défibrillation devrait pouvoir être réalisée par les proches de la victime ou les témoins immédiats : parents, collègues, gendarmes, agents de sécurité etc ...

Ce symbole ci-dessous signifie qu'un défibrillateur est dans ce lieu.



- 1. ALERTEZ les SECOURS, faites le 15 ou le 18, le 112**



- 2. VÉRIFIEZ si la personne RÉAGIT**

Posez lui ces questions :
Ca va ? Parlez moi, serrez moi la main, ouvrez les yeux...



➔ SI LA PERSONNE RÉAGIT, ET DONC RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS

- 3. VÉRIFIEZ si la personne RESPIRE**



inclinez la tête, menton vers le haut

sentez le souffle,
vérifiez si la poitrine
se gonfle ou non



➔ SI LA PERSONNE RESPIRE, ATTENDEZ LES SECOURS

- 4. Si la personne ne RESPIRE PAS**

Procédez à 2 bouches à bouches rapides + vérifiez que la poitrine se gonfle



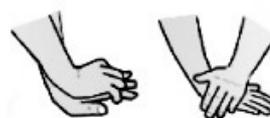
- 5. MASSEZ 30 fois**



Zone d'appui



Talon de la main



Position des mains
Doigts crochetés ou mains croisées



- 6. INSUFFLEZ 2 fois à nouveau**

Pincez le nez, soufflez rapidement.



- 7. Utilisez le DÉFIBRILLATEUR dès que possible**

Ouvrez le sachet d'électrodes,
branchez les et placez les sur la victime (selon les images)

Suivre ensuite les INSTRUCTIONS VOCALES.





COMPTE RENDU DES DERNIÈRES RÉUNIONS DU CONSEIL

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2010

Convention financière du contrat de territoire pour l'année 2010

En 2008, la communauté de communes a engagé l'étude d'un contrat de territoire avec le conseil général de la Manche, qui permet d'accompagner le développement d'un territoire voulu par ses élus et ses acteurs.

Ce travail a permis de définir des axes stratégiques et de décliner des projets constituant la partie opérationnelle du contrat qui s'étale sur 3 ans avec la signature d'une convention financière annuelle.

La commune ayant un projet inscrit au contrat, la 1ère phase de création d'un lotissement communal est proposée. Après délibération du conseil, Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention financière 2010 du contrat de territoire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2010

Cantine scolaire

Après délibération, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise Belliard, d'Agneaux, pour une cuisinière gaz de marque M R B pour un prix HT de 2875€, et une friteuse de marque ELFRAMO pour 1 430€. Par ailleurs, l'entreprise Belliard fournira également des étagères en inox pour la cuisine d'un montant de 560€.

Cimetière

Monsieur le Maire fait savoir au conseil que le relevé des plans du cimetière est à présent terminé. Il s'avère que quelques places sont vacantes et un certain nombre en l'état d'abandon (quelques unes font l'objet d'une concession, d'autres pas).

Le conseil municipal décide de faire apposer sur ces sépultures un écriteau à l'intention des familles précisant que la reprise pourra se faire dans un délai de deux ans. A défaut, ces tombes seront disponibles.

École : achat d'une structure toboggan

La structure choisie par les enseignants pour la cour de l'école maternelle s'élève à 3 167€ HT. Monsieur le Maire informe l'assemblée que la coopérative scolaire de Virey participera à hauteur de 1 100€, celle-ci ayant été destinataire du solde en caisse de l'assemblée « p'tits loups » récemment dissoute.

Le conseil municipal approuve ce choix, remercie les membres des « p'tits loups » et accepte cette participation, qui sera encaissée à l'article 758.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2010

Lotissement Rue du Stade : extension du réseau

Présentation du devis établi par la STGS à la demande du syndicat d'alimentation en eau potable pour l'extension du réseau devant alimenter le futur lotissement de la Rue du Stade. Ce devis s'élève à 19 923,14€ TTC, entièrement à la charge de la commune, conformément à la réglementation syndicale. Le conseil municipal donne son accord.

Cantine scolaire : prix du repas

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le bilan financier de la cantine scolaire pour l'année 2009. Il propose, afin de ne pas creuser le déficit, de porter le prix du repas pour les enfants de 2,65 € à 2,70 € et pour les adultes de 4,10 € à 4,20 € à compter du 1er octobre 2010. Le conseil donne son accord.

Syndicat d'alimentation en eau potable

Présentation du rapport annuel établi par le syndicat d'alimentation en eau potable concernant la quantité de l'eau distribuée au cours de l'année 2009. Le conseil municipal approuve ledit rapport.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE

Extension du réseau d'assainissement : route du Clos Acéré et route de la Bliais

Le Maire rappelle que dans le cadre de l'extension du réseau d'assainissement, il convient d'acquérir près des époux Avenel et des consorts Aguiton le terrain nécessaire à l'implantation du poste de refoulement et de son accès. Après entente avec les vendeurs, le prix de vente est fixé à 1.00€ le m², pour des surfaces qui seront déterminées par bornage effectué par la société Léhousse. La vente sera réalisée en l'étude de Maître Hamel.

Communauté de communes : compétence ludothèque

Le conseil municipal accepte d'intégrer la compétence ludothèque aux compétences optionnelles de la communauté de communes.

Assainissement : contrat de territoire

Le conseil municipal décide de demander une subvention pour l'extension du réseau assainissement dans le cadre d'un avenant au contrat de territoire.



Les dates à retenir:

Janvier :

Sam. 8, Repas de remerciements, Comité des fêtes.

Sam. 22, Dim. 23: Théâtre, Loisirs et détente.

Vend.28, Sam. 29, Dim. 30 : Théâtre, Loisirs et détente.

Mars :

Sam. 5 : Concours de belote, Foyer de l'amitié.

Sam. 12 : Repas A. parents d'élèves.

Sam. 19 : Repas S. de chasse.

Mai :

Dim. 1 : Repas des Cheveux Blancs, Commune.

Dim. 15 : Rallye vélo, Loisirs et détente.

Jeu. 19 : Repas, Foyer de L'amitié.

Dim. 22 : Pain béni et Repas, Entente Viréenne.

Juin :

Jeu. 2 : Tournoi de Football jeune, SHVL.

Mar. 7 : Thé dansant, Foyer de l'amitié.

Dim. 26 : Journée de l'école, APE.

Juillet :

Sam. 2 : Barbecues de quartiers, C. des fêtes.

Sam. 30 et Dim. 31 : Ball-trap, Amicale des chasseurs.

L'équipe municipale vous souhaite Une bonne et heureuse année 2011.

